

Plan local d'urbanisme : le maire renvoie le débat à une réunion publique

Sur un important dossier d'urbanisme, de nombreuses questions et remarques sont restées sans réponse.

Vu 11 fois | Le 06/12/2017 à 05:00 | Réagir

EDITION ABONNÉ



Des logements seront construits à la place de la clinique Trarieux. Photo J. PHILIPPON

Le gros morceau du conseil d'arrondissement qui s'est tenu ce mardi soir, c'était le dossier sur le plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) qui est en révision. Catherine Panassier, adjointe à l'Urbanisme, l'a bien rappelé, c'est le document de référence pour les 15 ans à venir : « L'adoption définitive interviendra fin 2018. D'ici là, une enquête publique aura lieu au printemps. Avant cette enquête, nous organiserons une réunion publique d'information ».

L'adjointe note que « les remarques des maires d'arrondissement ont été prises en compte ». Dans le 3e, des propositions ont été faites pour renforcer l'animation commerciale de la Part-Dieu côté Vilette et, côté nord, pour recomposer l'îlot Garibaldi, Moncey, Lafayette. Au sud de la Part-Dieu, la localisation d'un équipement sportif sera inscrite. Rue Richerand, c'est un emplacement pour un équipement socioculturel. Dans le secteur des hôpitaux, la possibilité d'un pôle hôtelier.

Françoise Chevallier (EELV) trouve tout cela « ambitieux et compatible avec l'objectif de transition écologique ». Elle se satisfait de « la densification autour des axes de transports en commun pour répondre à la demande de logements », comme de « la baisse du nombre de places de stationnement dans les nouvelles constructions ». Un regret peut-être : « On n'a rien inscrit pour profiter des toitures plates en les végétalisant ou en y installant des panneaux photovoltaïques ».

Pierre Bérat (LR) est bien plus sévère. L'élus d'opposition parle « des évolutions défavorables » de l'arrondissement : « La perte d'identité et d'atouts pour le quartier de Montchat, un projet Part-Dieu qui ne donne pas toute leur place aux habitants, négligeant notamment les zones concernées par le projet à Vilette, Sans-Souci, cours Lafayette... » S'il reconnaît « une avancée avec l'inscription de plusieurs maisons à Montchat sur la liste des éléments à préserver », il s'inquiète de l'urbanisation future du terrain de la clinique Trarieux et s'oppose à la densification de ce secteur pavillonnaire.

Il demande que soit établi sur ce terrain des Orientations d'aménagement de programmation (OAP) afin d'encadrer les projets des promoteurs. L'augmentation des hauteurs dans le secteur de la rue Ferdinand-Buisson et à l'est de la rue Professeur-Florence ne lui plaît pas plus. Et le maintien des hauteurs sur le cours Docteur-Long l'agace : « La mutation de ces dernières années va continuer avec, à terme, un continuum d'immeubles hauts, créant un effet de tunnel ». Enfin, il regrette l'absence d'espaces réservés pour une école et des espaces verts à la Part-Dieu.

On espérait des réponses, mais pour le maire Thierry Philip, le conseil d'arrondissement n'est pas le lieu : « Le débat se poursuivra en réunion publique », a-t-il laconiquement lâché avant de mettre le rapport aux voix.

Jean-Christophe Morera